

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 25 JUN 2020**

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 19 juin 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

**VOTE :** En exercice : 35

Présents : 35 / Représentés : 0

Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : PLATEFORME INITIATIVE LOCALE THIERS AMBERT DESIGNATION  
DES REPRESENTANTS**

## **PLATEFORME INITIATIVE LOCALE THIERS AMBERT DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

\*\*\*\*\*

- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020

Madame la Présidente rappelle que depuis plusieurs années la CCEDA contribue au financement de la plate-Forme d'initiative locale Thiers-Ambert, à raison d'une cotisation annuelle.

La plate-Forme est un outil de financement qui permet aux créateurs ou repreneurs d'entreprises de bénéficier d'un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie permettant un effet levier au niveau bancaire. Le montant du prêt plate-forme est compris entre 2000€ et 25000€, il est octroyé à la personne physique porteuse du projet.

Madame la Présidente propose qu'un élu soit désigné de manière à participer à la vie de l'association, soit :

- au Conseil d'administration
- à l'Assemblée générale de l'association

Madame la Présidente propose de désigner un représentant de la CCEDA à la Plate-Forme d'Initiative Locale Thiers-Ambert :

- M. Florent MONEYRON

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation d'un représentant à la plateforme Initiative Locale Thiers Ambert comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 30 juin 2020  
Signé par Élisabeth BRUSSAT